

Date de convocation :

Le 16 mars 2022

NOMBRE :

- de conseillers : 23

- de présents : 19

- de votants : 23

N° d'inscription de l'acte soumis à l'obligation de transmission au Représentant de l'Etat :

18_2022

Secrétaire de Séance :

M. Fanny RICHARD

OBJET :

- Compte administratif 2021

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 24 mars, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Etaients présents (19) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, François BLAT, Fanny RICHARD, Charles BENJABEN, Valérie MAHIEU, Sandrine MERCIER, Sabine HENNEBERT, Romain POLLART, Simon BRASSART, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNNOY, Stéphane SANSONE, Anne-Françoise MARECHAL, Jean-Philippe MICHEL, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS, Marie-Claire DELAIRE

Ont donné pouvoir (4) : Xavier LACAILLE donne pouvoir à François ERLEM, Virginie SOIGNEUX donne pouvoir à Françoise DUPUIITS, Sabine TROUILLET donne pouvoir à Francis DUPIRE, Michaël DELATTRE à Stéphane SANSONE

VU la Commission des Finances du 10 mars 2022,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Francis DUPIRE, Adjoint aux Finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr François ERLEM, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire



François ERLEM

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

SUBDIVISIONS	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2020		OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021	
	DEFICITS	EXCEDENTS	MANDATS EMIS	TITRES EMIS
Investissement	69 768,50		2 175 177,45	2 024 340,08
Fonctionnement		688 137,10	3 146 489,45	3 606 076,74
001 Solde d'investissement n-1			69 768,50	
002 Résultat reporté n-1				688 137,10
TOTAUX		618 368,60	5 391 435,40	6 318 553,92

SUBDIVISIONS	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021		RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	
	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS
Investissement	150 837,37		150 837,37	
Fonctionnement		459 587,29		459 587,29
001 Solde d'investissement n-1			69 768,50	
002 Résultat reporté n-1				688 137,10
TOTAUX		308 749,92	220 605,87	1 147 724,39

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Envoyé en préfecture le 25/03/2022
Reçu en préfecture le 25/03/2022

Sur ces bases, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Affiché le
ID : 059-215903311-20220324-18_2022-BF

- De valider le compte administratif 2021 du BP